



# Au Fil de la Lauch



## S'herrlesher Freschablättla (Le journal des Grenouilles de Herrlisheim)

Heures d'ouverture de la Mairie et de l'Agence Postale :

Lundi de 13 h 30 à 17 h

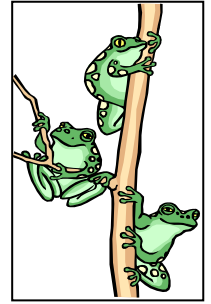
Mardi et mercredi de 8 h à 12 h

Jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h

Vendredi de 8 h à 12 h

Sites : <http://www.herrlisheim-pres-colmar.fr>

<http://www.agglo-colmar.fr>



Mars 2017

# Edit0



Le mois de mars est le premier mois du printemps. Le printemps est la saison du bonheur !

S'installer sur une terrasse pour boire un verre entre amis, pratiquer les loisirs de plein air, se promener et savourer les rayons du soleil : il y a tant de bonnes raisons d'apprécier le retour des beaux jours...

Les petits bonheurs se partagent au quotidien avec sa famille et ses amis.

Stéphane JUNGBLUT



Bourse aux vêtements



Remise de prix du  
Concours Départemental  
de fleurissement 2016



Photos :

Gérard HIRTZ  
Brigitte KLINKERT



# Le Mot du Maire

Chères Herrlisheimois, Chers Herrlisheimois,

Depuis la parution de notre dernier bulletin communal, la vie associative a notamment été marquée par la première collecte annuelle de sang organisée fin janvier par l'Amicale des donateurs de sang (les résultats se trouvent en page 9 de ce bulletin), et par la bourse aux vêtements et jouets dont la belle affluence a récompensé les Grenouilles sportives, association organisatrice de cet événement.

## Quelques brèves informations...

Suite aux réunions avec les différents intervenants, nous avons été informés que la liaison fibre optique sera installée entre Hattstatt et Eguisheim. Les travaux concerneront le secteur entre le croisement Herrlisheim/Hattstatt/Obermorschwihr et Eguisheim, en passant par la piste cyclable « Altestrasse ». Le chantier devrait débuter dès la mi-mars.

Pour la deuxième année consécutive, les familles Jaquet et Heyberger ont été mises à l'honneur lors de la remise départementale des prix du fleurissement 2016 qui a eu lieu à Riedisheim en ma présence. La famille Jaquet a obtenu le 1<sup>er</sup> prix dans la catégorie « maisons avec jardin » et la famille Heyberger a eu le 2<sup>ème</sup> prix dans la catégorie « fermes, corps de fermes et exploitations viticoles en activité ». L'équipe municipale leur adresse ses plus vives félicitations.

Une dizaine d'enfants a donné suite à l'appel de la commune pour la création de panneaux sur les nuisances dues aux déjections canines. Quatre réalisations ont été retenues et seront installées à différents endroits du village. Bien sûr, tous les jeunes qui ont participé à cette opération seront remerciés par la commune à une date qui reste à fixer.

La commune a engagé une démarche avec son prestataire chargé de l'éclairage public afin de réduire la facture d'électricité mais également de faire un geste pour l'environnement en diminuant la pollution lumineuse, comme cela se pratique dans de nombreux villages et villes de France. En effet, le coût de l'éclairage nocturne de la commune s'élève actuellement à 20 000 € pour une consommation d'environ 160 000 kwh. Interrompre l'éclairage de nuit pendant 5 heures réduirait sensiblement la facture énergétique avec une baisse des coûts de 5 000 € selon les premiers calculs. Nous reviendrons sur ce dossier avant qu'une décision ne soit prise.

Du côté des services techniques, après les grands froids durant lesquels les agents étaient occupés à l'entretien intérieur des bâtiments et à la remise en état du mobilier urbain, les voilà à nouveau sur le terrain et notamment dans les nombreux espaces verts qui agrémentent la commune.

L'état de salubrité de la rue de l'Industrie préoccupe les élus. En effet, les chauffeurs de poids lourds qui y passent la nuit laissent leurs excréments tant solides que liquides (et contenus dans des bouteilles en plastique) dans les espaces verts attenants. Des incivilités irrespectueuses tant pour la nature que pour les agents communaux responsables de l'état de propreté de ces lieux. De ce fait, nous avons installé des panneaux de signalisation interdisant ce genre de comportement. Si ceux-ci ne devaient pas être respectés, nous interdirions le stationnement des poids lourds dans toute la rue.

Enfin, ce mois de mars sera riche en animations avec plusieurs représentations théâtrales de notre troupe locale, destinées aux enfants et aux adultes, un conte poético-musical pour adultes (« Le Tour du monde en 80 livres »), des ateliers sur les déchets, ainsi qu'une réunion d'information et de préparation à la Journée citoyenne (vos idées de travaux ou toute autre suggestion seront les bienvenues), conformément à l'agenda figurant page 3.

Bien cordialement,

Votre Maire,  
Gérard HIRTZ





## Dématérialisation des cartes nationales d'identité

Pour des raisons de sécurisation du titre, la mairie de Herrlisheim ne pourra plus accueillir les demandeurs de carte d'identité.

Comme c'est déjà le cas pour les passeports, il faudra se rendre dans les mairies équipées d'un dispositif de recueil, c'est-à-dire Wintzenheim ou Colmar pour notre secteur.

Par contre, afin de conserver un lien de proximité avec la population, les agents vous proposent un service d'aide à la demande de ces titres.

## Aide à l'investissement matériel dans les entreprises

Un dispositif a été instauré en septembre 2015 afin de soutenir la compétitivité des entreprises de Colmar Agglomération et de permettre la modernisation du tissu productif local.

Cette aide s'inscrit dans le cadre d'un partenariat innovant avec la Région Grand Est. Elle prend la forme d'une subvention permettant de soutenir la réalisation de projets d'investissement liés à la création – reprise et au développement des entreprises.

L'entreprise T.D.I de Herrlisheim a ainsi pu bénéficier d'une aide de 15 % de la Région Grand Est et de 5 % de Colmar Agglomération pour l'achat d'une tour à commande numérique, d'une fraiseuse et d'outillages divers.

Plus d'infos auprès du service Développement économique de Colmar agglomération au 03 69 99 55 55.

## AGENDA

### MARS

- 5 AG UNC
- 7 Animation déchets (fabriquer ses produits d'hygiène)
- 10 Le tour du monde en 80 livres (conte et musique)
- 13 Réunion Journée citoyenne
- 15 Animation déchets (faire ses courses sans emballage)
- 18 Représentation théâtre adultes
- 19 Représentation théâtre enfants
- 24 Exercice de printemps SP
- 25 Représentation théâtre adultes
- 26 Représentation théâtre enfants
- 31 Théâtre d'improvisation par la troupe « Les Sélestarés »

### AVRIL

- 1<sup>er</sup> Représentation théâtre adultes
- 3 Début du tournoi de quilles
- 6 AG Donneurs de sang
- 7 Marché de Pâques des écoles
- 23 Elections présidentielles - 1<sup>er</sup> tour
- 27 AG Association Quilles

## INSCRIPTIONS EN PETITE SECTION ET C.P.

Les inscriptions en petite section maternelle et C.P. auront lieu les lundis 13 et 20 mars 2017 de 13h30 à 16h00 à l'école élémentaire.

Les parents qui ne peuvent se rendre à l'école à ces dates devront prendre rendez-vous avec la directrice des écoles, Sylvie MARTISCHANG, au 03 89 49 36 80.

Merci de vous munir du carnet de santé de l'enfant et du livret de famille.



## INFORMATIONS TOURISTIQUES

Le SIVOM de Wintzenheim vous informe que des dépliants de promotion touristique du Canton sont disponibles au secrétariat de la mairie.



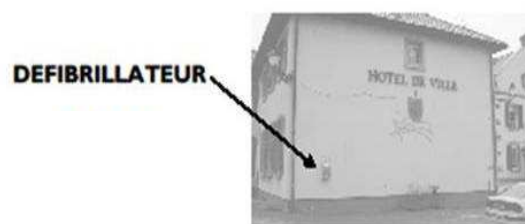


## LABEL « MA COMMUNE A DU COEUR »

La commune de Herrlisheim vient d'obtenir le label pour son engagement contre l'arrêt cardiaque : installation de défibrillateurs, formation des agents, information des habitants, implication de nos sapeurs-pompiers, ... nos efforts sont récompensés !

## DEFIBRILLATEUR

Le défibrillateur se trouve sur la façade Nord de l'Hôtel de Ville.



## ASSOCIATION FONCIERE

A l'instar de ce qui se fait ailleurs, l'association foncière de Herrlisheim a pour objet la réalisation, l'entretien et la gestion des chemins de la plaine. C'est ce qu'elle a récemment fait vers le chemin des Prés pour un montant de 57 000 euros HT ainsi que sur les autres chemins qui lui appartiennent en y posant du gravier.

L'association foncière se compose de tous les propriétaires (exploitants ou non) des terrains inclus dans le périmètre du remembrement. Elle est administrée par un Bureau composé de 6 membres titulaires et de 4 membres suppléants, désignés pour 6 ans par moitié par le conseil municipal, par moitié par la Chambre d'Agriculture. Pour le renouvellement des membres du Bureau de l'Association Foncière de Herrlisheim de 2016 à 2022, la Chambre d'Agriculture a désigné : MM. Patrick BENDELE, Bruno GINGLINGER et Gaston FURSTENBERGER, membres titulaires, MM. François JECKER et Christian STOFFEL, membres suppléants. Les membres désignés par vote secret par le conseil municipal sont : MM. Jérôme BAUER, Bernard MICHEL et Christian QUINTLE, membres titulaires, MM. Roland HEINRICH et Jean Michel SYDA, membres suppléants.

Elle dispose d'un budget d'environ 87 000 euros en 2017 (y compris 48 000 € d'excédent reporté), répartis en fonctionnement (56 500 euros) et en investissement (30 500 euros).

Plus d'infos auprès du secrétariat de la mairie au 03 89 49 39 83.

## CANDIDATURES JOBS ETE

Si vous souhaitez travailler au sein des services techniques municipaux cet été, n'oubliez pas de déposer vos CV et lettres de motivation à la Mairie avant le 31 mars 2017.

4 jeunes seront retenus pour les 8 semaines de congés scolaires, soit 2 semaines de contrat pour chaque candidat, du 10 juillet au 3 septembre 2017.

Les critères de sélection des candidatures sont les suivants :

- avoir + de 16 ans et moins de 18 ans durant la période d'emploi
- être du village (sauf pour les enfants des agents communaux)
- 1 seul candidat par famille, sauf si le nombre de candidats est insuffisant
- être de bonne notoriété, ne pas faire partie de groupes fauteurs de troubles localement
- ne pas être enfant d'élus indemnisés
- faire partie d'une association locale est un plus
- obligation de respecter la convocation à la médecine du travail avant le début du contrat
- fournir un RIB à son nom
- des critères sociaux pourront être appliqués (situation professionnelle des parents, ...)
- s'il y a trop de candidats, seront privilégiés ceux qui n'avaient pas travaillé à la mairie les années précédentes.

Il pourra être dérogé à ces critères si le nombre de candidats est minime. Par contre, s'il y a trop de candidats par rapport au nombre de places, un tirage au sort sera organisé.





## **SYNTHESE DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 FEVRIER 2017**

1. Mme Catherine KOHSER, secrétaire de mairie, est nommée secrétaire de séance.
2. Le procès-verbal de la séance du 16 janvier 2017 est approuvé sans réserve.
3. Le Maire informe le Conseil municipal qu'il n'a pas fait valoir le droit de préemption de la commune pour les biens cadastrés : section 40, parcelle 381/83 (Ziegelgarten) - section 37, parcelle 184/27 (rue des Fleurs) - section 37, parcelle 501/76 (Clos du Trèfle).
4. La Loi pour l'accès au logement et un urbanisme rénové (ALUR) du 24 mars 2014 prévoit que les établissements publics de coopération intercommunale deviennent compétents en matière de Plan Local d'Urbanisme (PLU) à l'expiration d'un délai de trois ans après l'adoption de la loi. Le transfert de cette compétence est automatique sauf en cas de vote contraire de 25 % des communes représentant 20 % de la population dans les 3 mois précédant le terme d'applicabilité.  
Considérant que la révision du PLU de Herrlisheim est déjà bien avancée et que les élus municipaux constituent l'échelon le plus pertinent, le Conseil municipal décide de ne pas transférer la compétence PLU à Colmar Agglomération.
5. Un parking sera aménagé entre la Rue Saint-Pierre et la Rue du Fossé sur une partie de la parcelle 9 section 05. Afin de donner une meilleure lisibilité à ce secteur, le conseil municipal décide de dénommer la voie située entre la Rue Saint-Pierre et la Rue du Fossé « passage Saint-Paul ».
6. « Le Coin du Meunier » a sollicité une autorisation d'occupation temporaire du domaine public du 1<sup>er</sup> mars au 31 décembre 2017. Des produits du terroir seront proposés à la vente un soir par mois de mars à novembre, ainsi que les vendredis et samedis soir en décembre. Un arrêté a été établi, précisant les règles générales d'occupation du domaine public à respecter.  
Le Conseil municipal fixe à 120 euros la redevance à payer par la SARL « Le Coin du Meunier » pour l'installation d'un chalet en bois au 1 place de l'Ecole du 1<sup>er</sup> mars au 31 décembre 2017.
7. Lors de sa séance du 16 janvier dernier, le Conseil municipal avait autorisé le maire à procéder à l'engagement, la liquidation et le mandatement de dépenses d'investissement pour l'année 2017 pour un montant de 17 500 €. Il autorise aujourd'hui le maire à procéder à des dépenses d'investissement supplémentaires pour un montant de 40 000 € pour l'achat de matériel technique (1 tondeuse autoportée : 10 000 €) et de matériels de bureau et informatique (informatisation des écoles et éventuellement 1 photocopieur : 30 000 €). Cette possibilité est donnée afin d'assurer la continuité de l'exécution budgétaire avant le vote du budget primitif 2017.
8. Le groupe électrogène qui servait à sécher les boues à la station d'épuration ainsi qu'une tondeuse autoportée sont devenus inutilisables et sont proposés à la vente dans l'état où ils se trouvent.  
Le Conseil municipal fixe le prix de vente du groupe électrogène entre 100 € et 1 000 € et de la tondeuse entre 50 € et 500 €.
9. Des documents n'ont plus leur place dans les collections de la bibliothèque municipale du fait de leur mauvais état physique, du contenu manifestement obsolète ou qu'il s'agit de documents non empruntés depuis plus de 5 ans. Les ouvrages éliminés seront valorisés comme papier à recycler ou proposés à des institutions qui pourraient en avoir besoin (bibliothèques, hôpitaux, maisons de retraite, associations de coopération, ...).  
Le Conseil municipal autorise le désherbage des collections qui sera constaté par un procès-verbal mentionnant le nombre d'ouvrages éliminés et leur destination.
10. Sous le point « Divers », le maire informe les élus que des études sont en cours pour éventuellement couper l'éclairage public la nuit et qu'une élue est intervenue auprès de la SNCF et des élus régionaux car les trains sont bondés le matin. Les élus déplorent également que le train partant à 9h04 de Colmar (arrêt à Herrlisheim à 9h09) ait été supprimé et que de nombreux TER sur cette ligne soient souvent en retard voire annulés.

**Le procès-verbal complet est disponible à la mairie ou sur le site internet  
[www.herrlisheim-pres-colmar.fr](http://www.herrlisheim-pres-colmar.fr)**



## AGENCE POSTALE : RAPPEL

Le centre de tri de Wintzenheim, dont nous dépendons, a réorganisé ses services depuis mi-octobre, ce qui occasionne quelques changements dans votre vie quotidienne :

- . les tournées des facteurs et postiers sont allongées, d'où une heure de passage plus tardive.
- . l'heure de retour des colis et recommandés a été décalée à 9 h du matin.

Pour la récupération des objets avisés, vous avez deux possibilités :

- . à partir de 9 h le lendemain de l'avis de passage
- . à partir de 8 h le surlendemain de l'avis de passage



## DISTRIBUTION DU COURRIER

**Avez-vous un - ou le bon - numéro de la voie à l'avant de votre habitation, une boîte aux lettres normalisée, une sonnette avec votre nom en bon état de fonctionnement ?**

Nous vous rappelons :

- que le numéro de la voie doit figurer de manière visible sur le mur de la propriété ou la façade de la maison,
- que la boîte aux lettres et la sonnette, **en bon état de fonctionnement et mentionnant votre nom**, doivent être situées en limite de propriété et non à l'entrée de votre habitation située au fond de la cour.

## LIGUE CONTRE LE CANCER

Certains quêtateurs n'étant pas disponibles durant cette période, nous recherchons des bénévoles pour compléter l'équipe en place.

Si vous êtes intéressé(e), merci d'appeler le secrétariat de la mairie au 03 89 49 39 80.

Un grand merci à toutes celles et ceux qui voudront bien compléter l'équipe.



## STATISTIQUES DEMANDEURS D'EMPLOI DANS LA COMMUNE

Nombre d'actifs (source INSEE) : 885 (de 15 à 64 ans)	JANVIER	FEVRIER
Femmes	45	40
Hommes	38	46
Total	83	86
Demandeurs d'emploi indemnisés	69	71
Demandeurs d'emploi non indemnisables	14	15





## REUNION D'INFORMATION

Fort du succès des deux premières années, la 3<sup>ème</sup> Journée citoyenne de notre commune aura lieu le 20 mai prochain. L'occasion pour tout habitant volontaire de devenir acteur pour le bien commun, accompagné des élus qui retissent ainsi des liens forts avec leurs concitoyens.

Une réunion d'information aura lieu le 13 mars prochain, salle des Sociétés, à 19h30. Toutes les propositions d'amélioration de votre cadre de vie seront les bienvenues ou peuvent être déposées au secrétariat de mairie, pendant les heures d'ouverture.

**On compte sur vous !!!**

## CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE

### LES MERCREDIS DE L'APPRENTISSAGE

La CCI Colmar Centre-Alsace organise des réunions d'information sur l'apprentissage, de **14 h à 16 h** :

- les 1, 8, 15, 22 et 29 mars 2017
- les 5 et 26 avril 2017
- les 3, 10, 24 et 31 mai 2017
- les 7, 14, 21 et 28 juin 2017

**Inscription obligatoire au 03 89 20 20 12 ou [apprentissage@colmar.cci.fr](mailto:apprentissage@colmar.cci.fr)**

## JOURNEE d'INFORMATION TRANSFRONTALIERE

L'INFOBEST Vogelgrun / Breisach organise une journée d'information transfrontalière le mardi 28 mars dans les locaux de la Communauté de Communes à Volgelsheim.

Cette journée permet aux frontaliers entre la France et l'Allemagne de trouver des réponses concrètes à leurs questions (emploi, prestations familiales, maladie, retraite, fiscalité) auprès des administrations et caisses des deux pays, réunies le même jour en un même lieu.

La prise de rendez-vous pour la journée du 28 mars peut se faire dès maintenant au 03 89 72 04 64 ou 0049 (0)7 667 832 99.

## ANIMATIONS

### « CONSOMMER MIEUX ET PRODUIRE MOINS DE DECHETS »

Colmar Agglomération, en partenariat avec la commune de Herrlisheim, organise des animations pour vous expliquer les différents gestes et les solutions pratiques pour y arriver.

**Le mardi 7 mars 2017 : Assurer son hygiène corporelle de façon naturelle**

**Le mercredi 15 mars 2017 : Effectuer ses courses sans emballage**

Ces animations auront lieu de 17 h 30 à 19 h 30, salle des Sociétés. Une inscription préalable est obligatoire.

Pour plus de renseignement et pour s'inscrire, vous pouvez vous rendre dans votre mairie ou sur le internet : [www.agglo-colmar.fr](http://www.agglo-colmar.fr) (rubrique Déchets > animations « zéro déchet »).





## Le conciliateur de Justice

Le conciliateur de Justice est un auxiliaire de justice bénévole. Il se charge de rechercher une solution amiable et équitable à vos litiges civils.

Lorsqu'un litige surgit entre deux personnes, le recours au conciliateur de Justice est un moyen simple, rapide, gratuit et souvent efficace pour tenter de trouver un accord amiable sans passer par un procès. Si un constat d'accord est rédigé par le conciliateur, il peut être homologué par le tribunal. Il a alors la valeur d'un jugement.

Son champ d'intervention est large avec la possibilité de prendre en charge les différends entre propriétaire et locataire, entre voisins, en matière de consommation, entre commerçants, ...

Le conciliateur de Justice peut être saisi directement, sans formalité, sans obligation d'être assisté d'un avocat.

Pour le Canton de Wintzenheim une permanence a lieu le 2<sup>ème</sup> mardi du mois dans les locaux du SIVOM rue Aloyse Meyer à Wintzenheim, sur rendez-vous (tél. 03.89.27.25.40).

Enfin, si l'exercice de cette fonction vous intéresse, le Tribunal d'Instance de Colmar et les conciliateurs de Justice sont à votre disposition pour toute information complémentaire. Vous pouvez également prendre contact avec le SIVOM au 03.89.27.25.40, qui fera suivre... ou vous renseigner directement sur le site [www.conciliateurs.fr](http://www.conciliateurs.fr)

## COMMUNIQUE DU PREFET DU HAUT-RHIN

### Etablissement recevant du public



*Liberté • Égalité • Fraternité*

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

De nombreux cas de démarchage agressif d'établissements recevant du public dans le cadre de leur mise en accessibilités ont été rapportés ces dernières semaines auprès de la Direction Départementale des Territoires du Haut Rhin.

La démarche est la suivante : une société prend contact par téléphone ou par courrier électronique voire en se rendant dans les établissements. Les propos tenus créent une ambiguïté qui peut laisser penser que cette société représente un service de l'Etat. Les sanctions encourues en cas de non-respect des obligations légales sont mises en avant dans le but de vendre une prestation réalisée par téléphone.

**Pour rappel, les services de l'Etat n'effectuent aucun démarchage téléphonique auprès des propriétaires ou exploitants d'établissement recevant du public.**

La préfecture du Haut Rhin recommande donc la plus grande vigilance vis-à-vis de ces démarchages et invite les personnes contactées à vérifier auprès de leurs instances professionnelles ou des services de l'Etat ([ddt-accessibilite@haut-rhin.gouv.fr](mailto:ddt-accessibilite@haut-rhin.gouv.fr)) la pertinence de la prestation proposée avec le contexte de l'établissement concerné.

Service Département de la Communication Interministérielle de l'Etat  
Cabinet du Préfet - Préfecture du Haut Rhin







## TOURNOI DE QUILLES 2017

L'Association de Quilles de Herrlisheim a le plaisir de vous inviter à son 39<sup>ème</sup> tournoi de quilles qui se déroulera à partir du 3 avril.

Le jeu de quilles peut être pratiqué par tout le monde, femmes et hommes, jeunes et moins jeunes.

Ce tournoi a précisément été conçu pour permettre à un grand nombre de personnes d'y participer (personnes averties ou non initiées au jeu de quilles).

Si vous voulez vous divertir et passer une agréable soirée avec vos amis, familles, voisins, venez à la piste de quilles, l'ambiance y est toujours excellente. Frais de participation par joueur : 6 € pour la durée du tournoi (30 € par équipe).

Des prix récompenseront les meilleures équipes ainsi que les meilleurs individuels, licenciés ou non.

Après chaque rencontre, un « SCHIFFALA KEGLA » sera réservé aux participants.

**Pour tous renseignements, vous pouvez contacter le président  
Bernard EICHHOLTZER (tél : 03 89 49 38 86)  
ou Edith MURSCHEL (tél : 06 16 76 39 81)**

**Date limite d'inscription : dimanche 2 avril 2017**



## AMICALE DES DONNEURS DE SANG BENEVOLES

L'Amicale et l'EFS remercient vivement les 66 personnes qui se sont présentées à la collecte du 27 janvier. Quatre nouveaux premiers dons ont été enregistrés. Bravo et merci aux donateurs !

A l'issu du don, les donateurs ont pu apprécier la collation préparée par l'Amicale.

Le tirage au sort a permis d'attribuer un drap de bain à Madame Charlotte Marchand de Husseren-les-Châteaux et à Monsieur Michel Wälti de Voegtlinshoffen.

Un **grand merci à vous pour votre geste** et réservez la date de la **prochaine collecte : le 16 juin 2017.**

Le Président, Jean Jacques FLEISCHER

## ARBORICULTURE

Les prochaines activités des arboriculteurs sont les suivantes :

- séances de taille au verger  
Ecole les 4 & 18 mars à 14 h

Le Président,  
Maurice KLINGNER



## LOTO

### « SPECIAL BONS D'ACHATS » NON FUMEUR

organisé par l'Amicale de la Classe 59 de HERRLISHEIM

**samedi 1<sup>er</sup> avril 2017 à 20h, à la salle des fêtes de Wihr-au-Val**

Prix du carton : 3,50 € (20 € les 6) - Vente des cartons à partir de 18 h 30

Valeur des bons : de 30 € à 400 €

Boissons et petite restauration sur place !

Réservations par téléphone au **03 89 49 26 66**  
ou **03 89 49 29 39**

(toute place réservée non occupée à 19 h 45 sera redistribuée).







## Les Grands Anniversaires du mois de mars 2017

BURCKERT Maurice, 85 ans le 2

PIFFER Colette, 84 ans le 2

KIBLER Jeannette, 89 ans le 4

KELLER Marcelline, 95 ans le 5

WURGES Joséphine, 93 ans le 7

STEINBRUCKER Marie-Rose, 77 ans le 8

WURGES Fernand, 86 ans le 9

VORBURGER Joseph, 77 ans le 16

ROUDOT Raymond, 77 ans le 22



### Naissance

**Bastien EPELY**

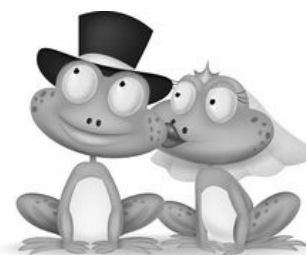
né le 26 janvier



### Noces de diamant

**Odile et Joseph VILLEMIN**

le 20 mars





# ANNONCES



## RESTAURANT « L'AS DE TREFLE » : REOUVERTURE

Formule du jour  
Restauration rapide, sandwich. Week-end à thème.  
Prochainement dimanches dansants.

Eventuellement location de la salle pour mariages,  
baptêmes et anniversaires

Horaires d'ouverture :

du lundi au vendredi : 10 h 30 - 15 h 00 et 17 h 30 - 22 h 00  
samedi et dimanche : 10 h 30 - 22 h 00

2 rue de l'Elsbourg à Herrlisheim-près-Colmar  
**Tél : 03 89 72 37 79**

## SOPHROLOGIE pour les aidants

Vous accompagnez un proche dans la maladie ?

Vous souhaitez mieux gérer le stress, profiter d'un moment de répit, vous ressourcer, aller vers le relâchement musculaire et mental ?

Inès CINOTTI vous propose des séances de sophrologie de 18h30 à 19h30, salle des sociétés à Herrlisheim (2 séances par mois).

**Plus d'infos au 06 17 43 35 08**

**Cherche personne de confiance**, sachant travailler seul, pour entretien de jardin (tonte, enlèvement mauvaises herbes, élagage éventuellement).

Références demandées.

Païement par chèque emploi service.

Intervention deux fois par mois pour 1 ou 2 heures.

Contact par sms uniquement au **06 92 82 60 93**.

## OBJETS TROUVES

Un trousseau de clefs (porte-clefs « Alsace ») a été trouvé, parking de la Lauch, après la crémation des sapins.  
Une clef-carte de véhicule Renault a été trouvée route du Vin.

Ils sont à récupérer à la mairie.

Particulier recherche maison en location 4/5 pièces, si possible avec jardin

**Tél. 06 86 17 13 25 ou 07 68 07 43 19**

Assistante maternelle agréée (bilingue anglais) dispose de deux places (0-3ans) à partir de septembre 2017

**Tél. 06 84 70 81 33**

## J'AIME LE POTAGER

J'habite à Herrlisheim.

J'ai le bonheur de posséder un grand terrain sur lequel je crée jour après jour un environnement agréable où poussent légumes, fruits et fleurs.

Je cherche une ou deux personnes passionnées qui aimeraient elles aussi, voir pousser leurs propres légumes et les récolter.

Merci de me contacter.

Johane

35, rue principale à Herrlisheim

johane.olry68@gmail.com ou **06 45 73 75 08**

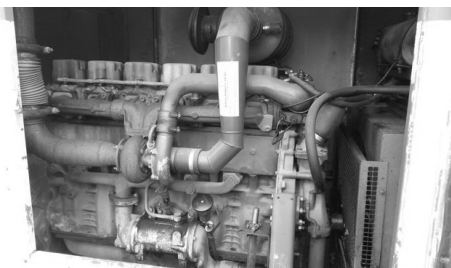


## La commune de Herrlisheim vend

1 tondeuse autoportée  
John Deere LX279  
en l'état.

### **FAIRE OFFRE**

**Pour tous renseignements, merci de  
contacter le 03 89 49 39 80**



1 moteur thermique diesel  
de marque Renault  
6 cylindres, sur châssis.

## Modalités de publication des petites annonces

**Une petite annonce est renouvelée trois fois à la demande du particulier.**

**Si vous ne nous appelez pas, l'annonce sera automatiquement supprimée le mois suivant.**

**La même annonce ne sera publiée que trois fois par an.**





## LE TOUR DU MONDE EN 80 LIVRES

Conte poético-musical

Aimée Herrmann Ponta, Richard Dujardin, Christian Grandthurin, Brigitte et Michel Fuchs vous invitent à faire un voyage autour du monde en chansons, contes et poèmes dont ils sont les auteurs. Vous aurez plaisir à les suivre dans un périple au cours duquel vous croirez Alphonse Daudet, Jules Verne, Jack London, Selma Lagerlöf, Thor Heyerdahl et bien d'autres encore.

Vendredi 10 mars, 20 h, salle Saint-Michel

Entrée libre, plateau.



La Troupe Théâtrale de HERRLISHEIM présente



Le premier spectacle des enfants  
**Comme des GRANDS**  
Dimanches 19 et 26 mars à 15h



Son nouveau spectacle  
**A FOND LES FEMMES**  
Samedis 18 et 25 mars et 1<sup>er</sup> avril à 20h



Leurs invités spéciaux  
**GALA D'IMPRO** par  
**les Sélestarés et les impropulsés**  
Vendredi 31 mars à 20h

**SALLE SAINT  
MICHEL**  
à Herrlisheim  
(derrière l'Eglise)

Entrées gratuites - Réservations au 06.98.75.39.55

Plus d'informations sur notre page Facebook : Troupe Théâtrale de Herrlisheim

